



Un étranger peut-il signer un cdi

Par **framami**, le **05/09/2010** à **20:57**

Bonjour,

Mon épouse nicaragayenne a obtenu une autorisation de séjour de 3 mois (échue le 20 septembre prochain) avec autorisation de travailler.

Une entreprise de restauration lui propose un CDI.

Y-a-t-il un obstacle juridique, administratif ou autre qui pourrait l'empêcher de signer un tel contrat dans la mesure où son autorisation de travail n'est que temporaire ?

Merci